



Dans ce numéro :

Infos communales : 1

Les portes des granges
Démolition de l'ancienne caserne

Info économique : 2

Ouverture d'un magasin
de prêt-à-porter

Info évènementielle : 2

CCAS : repas des
personnes âgées

L'anecdote historique : 2

Souviens-toi

Publication :

Mairie de Bellegarde
Commission Information-
Communication

Rédaction :

Office de Tourisme
de Bellegarde

Crédits photos :

Office de Tourisme
de Bellegarde

Mairie

Cour d'Antin
45270 Bellegarde

02.38.90.10.03

accueil@bellegarde-45.fr

Les portes des granges

Depuis quelques semaines, les portes des granges sont en cours de réhabilitation.



L'entreprise Placier de Bellegarde se charge de la menuiserie.

Ce bâtiment, inscrit aux Monuments Historiques, date du 16^{ème} siècle et les travaux sont

effectués dans les règles de l'art.

L'entreprise Revil de Pannes est en charge de la maçonnerie avec la restauration des encadrements.

De nouvelles portes en bois, identiques aux originales, seront bientôt installées.



La fin des travaux est prévue pour Pâques.

La commune avait déjà réalisé des travaux au niveau de la couverture de ce bâtiment, à la fin des années 1990.

Démolition de l'ancienne caserne

Après des travaux de désamiantage, l'ancienne caserne des pompiers sera démolie à la mi-février.

Les travaux vont durer 6 à 8 semaines et seront réalisés par l'entreprise CSC de Sully sur Loire.

Les Bellegardois ont déjà pu constater leur savoir-faire puisque c'est cette même entreprise qui a démolit les maisons vétustes qui

donnaient sur l'avenue du 21 août 1944, entre la place Charles Desvergnès et la rue des Jardins.

L'ancienne caserne va, dans un premier temps, céder la place à un

parking en calcaire en vue d'un futur aménagement.

Les passants pourront alors contempler l'église du 12^{ème} siècle dans son ensemble.



Ils bénéficieront également une très belle vue sur la glacière qui date du 17^{ème} siècle et qui se trouve juste derrière.

Ouverture d'un magasin de prêt-à-porter

Elvira Delage - bien connue à Bellegarde puisqu'elle était, il y a quelques années, fleuriste sur la place Charles Desvergnès - revient s'installer non loin de son ancien magasin.

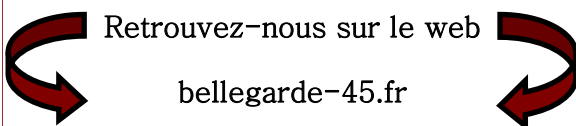
C'est dans les anciens locaux de l'assureur Groupama, à côté du Café du Château, qu'Elvira va installer son nouveau commerce : C'Mode et Déco.

Les travaux touchent à leur fin et l'inauguration est prévue pour le 16 et 17 mars prochain.

Elvira proposera du prêt-à-porter féminin, des accessoires de mode mais aussi des ateliers de création de sacs. D'ici quelques mois, elle espère également proposer du prêt-à-porter enfants ainsi que des ateliers pour ces-derniers, les mercredis après-midi.

Le magasin sera ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 puis de 14h30 à 19h00.

Un site internet est en cours de création.



Retrouvez-nous sur le web

bellegarde-45.fr

Infos communales, infos pratiques, agenda des sorties...

Le P'tit Papier a pour but de communiquer sur les projets et réalisations de la commune mais aussi de faire connaître la ville à travers ses associations, ses commerces, ses entreprises, ses manifestations et son patrimoine.

Une suggestion d'article ?

Contactez Delphine à l'Office de Tourisme.

02.38.90.25.37

officetourisme.bellegarde@orange.fr

CCAS : repas des personnes âgées

Le CCAS, centre communal d'action sociale, est une personne morale de droit public dont le conseil d'administration est composé de 16 membres, dont 8 élus de Bellegarde, et présidé par Claudine Stalmach.

Le rôle du CCAS est d'apporter un soutien social, psychologique voire financier aux personnes dans le besoin.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le CCAS de Bellegarde offre un colis de Noël à tous les Bellegardois inscrits sur les listes électorales, de 75 ans et plus. Environ 170 colis sont distribués chaque année par les élus.

Il offre également un repas aux habitants de Bellegarde (inscrits sur les listes électorales) de 70 ans et plus.



Cette année, ce repas animé aura lieu dimanche 25 février à la salle des Fêtes (sur invitation).

Un détail, toute une histoire... Souviens-toi

Le 24 février 1944, la famille Zamor, qui s'était réfugiée à Bellegarde en 1941, est arrêtée et envoyée au camp de Drancy.

Le père avait combattu lors de la Grande Guerre. Son épouse avait mis au monde 5 enfants : Colette, Jacqueline et Paul-Aristide avaient respectivement 15, 14 et 12 ans lors de leur arrestation. Les plus jeunes, Jean-Claude et Marie-Thérèse avaient seulement 8 et 2 ans.

Jean-Claude a été emmené par les gendarmes alors qu'il jouait dans la cour de récréation avec ses camarades.



La famille a été ensuite déportée à Auschwitz puis exterminée dans les chambres à gaz.

Une plaque commémorative est apposée sur un pilier de l'entrée du centre culturel, qui abritait auparavant l'école. Pour que nous n'oublions jamais.